



Association "Les P'tits Pruneaux"
1566 St-Aubin / FR

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 22 mai 2024 à Gletterens

*** * ***

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 36 par les salutations de bienvenue de Mme Anne-Pascale Collaud, présidente.

Des remerciements sont adressés à la commune de Gletterens qui nous accueille ce soir.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée a été convoquée par courrier en date du 30 avril 2024 :

- 280 convocations ont été envoyées
- 7 personnes/associations sont excusées
- 19 personnes sont présentes
- 7 ont le droit de vote
- 4 étant la majorité.

Mme la présidente rappelle que seules les personnes membres de notre association ont le droit de vote. Sont membres, les personnes qui s'acquittent de la cotisation annuelle ainsi que les communes partenaires.

La question est posée quant à savoir s'il y a des remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour.

Ceci n'étant pas le cas, Mme Anne-Pascale Collaud demande d'accepter l'ordre du jour par main levée. Ce dernier est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2023

a) Approbation

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2023 était à disposition 20 jours avant la présente assemblée ainsi que sur notre site internet. Il ne sera par conséquent pas lu.

La question est posée à l'assemblée quant à savoir s'il y a des remarques au sujet du procès-verbal du 24 mai 2023.

Aucune remarque n'étant formulée, il est passé à l'approbation du procès-verbal du 24 mai 2023 qui est approuvé par main levée à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à Mme Laurence Baliacas pour sa rédaction.

3. Rapports d'activités

a) Rapport de Mme la présidente, Anne-Pascale Collaud

En offrant des solutions de garde flexibles et de qualité pour les familles, l'accueil familial de jour joue un rôle clé dans l'économie régionale.

Les solutions de garde proposées par l'accueil familial permettent de concilier vie familiale et vie professionnelle et favorisent la participation active des parents sur le marché du travail.

La présence de solutions de garde adaptées aux besoins des parents permet aux entreprises régionales de recruter plus facilement du personnel, personnel qui sera rassuré quant à la possibilité de faire garder leurs enfants dans un périmètre proche du lieu de vie et du lieu de travail.

D'autre part, si la garde de l'enfant peut être assurée dans un périmètre proche, ce sont autant de déplacements motorisés entre lieu de travail, lieu de vie et lieu de garde qui sont évités. Un atout non négligeable lorsqu'on sait l'urgence climatique.

Nos communes sont en plein essor immobilier. L'accueil familial de jour contribue au bon fonctionnement du domaine immobilier en favorisant l'arrivée de familles qui ont trouvé une solution de garde adéquate, ce qui les incitera à venir s'installer dans nos communes et ainsi occuper les appartements disponibles.

En offrant un cadre de garde adapté et spécifique aux besoins des parents et des enfants, l'accueil familial de jour est une alternative complémentaire à toutes les autres structures de la petite enfance et répond aux besoins que les structures de garde traditionnelles ne peuvent pas remplir.

Notre association est également un acteur économique indéniable dans la région, de par la création de 45 postes de travail, en moyenne, par année. Notre association génère des salaires pour plus d'un Mio. La prise en charge des formations de base et des formations continues apporte une plus-value certaine aux qualifications de nos employées et contribue ainsi à la création de valeur ajoutée dans l'économie locale.

Durant l'année sous revue, nous avons travaillé sur la préparation d'un plan financier à 5 ans, selon la demande des communes partenaires. Le comité s'est déterminé sur les options stratégiques pour les 5 années à venir. Le développement de chacune des étapes de ce plan financier sera rigoureusement travaillé par le comité et présenté, année après année à chaque assemblée. Ce plan a été présenté aux communes partenaires ce printemps.

Durant le premier trimestre 2023, l'Accueil familial de jour a fait l'objet d'une visite de surveillance de la part du Service de l'enfance et de la jeunesse. Cette visite se veut un moment d'échange sur les pratiques professionnelles. Nous avons obtenu le renouvellement de l'autorisation d'exercer bien que nous ayons à renouveler certaines procédures de travail et en établir de nouvelles.

La garderie a également été l'objet d'une visite de surveillance. Le renouvellement de l'autorisation d'exploiter est en cours.

La responsable de la garderie, Mme Valérie Celato ainsi que Mme Laurence Baliacas travaillent sur la mise en place de procédures et le réexamen du concept pédagogique et du concept sécurité.

Nous avons également travaillé sur la question de la sécurité des données informatiques et sur la mise en place des processus relatifs à la protection des données.

Comme les années précédentes, nous enregistrons une augmentation du volume d'heures de garde effectuées. Les exigences légales impliquent également une augmentation de la charge administrative. Ce travail a pu être réalisé grâce à une équipe dynamique et motivée.

Le comité exprime sa reconnaissance au personnel de la garderie, aux accueillantes en milieu familial et aux coordinatrices, qui, tout au long de l'année, assurent un travail de qualité au bénéfice des enfants et des familles de nos communes.

Notre reconnaissance va aux familles qui nous accordent leur confiance ainsi qu'aux communes partenaires pour leur collaboration.

Enfin, je tiens à remercier les membres du comité pour leur engagement tout au long de cette année.

*Anne-Pascale Collaud
Présidente*

b) Rapport des coordinatrices, Mmes Laurence Baliacas et Emmanuelle Heimann

Mme Emmanuelle Heimann donne lecture du rapport des coordinatrices :

L'événement le plus marquant de l'année 2023 fut l'organisation de la formation continue pour les accueillantes en milieu familial qui a eu lieu le 11 novembre 2023 à l'école agricole de Grangeneuve. Nous avons commencé à élaborer ce projet début 2020 avec les coordinatrices de deux autres associations, La Veveyse et la Glâne, mais, avec la pandémie, il était resté en suspens.

Le groupe de travail s'est donc reconstitué en début d'année 2023 et s'est attelé à la tâche afin de pouvoir proposer plusieurs thèmes à la centaine d'accueillantes invitées à cette journée. Nous avons organisé 7 ateliers présentés par des intervenants que nous avons dû contacter et accompagner afin que le contenu réponde à nos attentes. Les sujets abordés étaient les suivants : les écrans, les jeux de relaxation, le brico-récup, les gestes qui sauvent, l'alimentation, vivre la nature avec les enfants et le renforcement de la santé psychique des jeunes enfants. Chaque accueillante devait choisir trois ateliers auxquels elle a participé durant la journée, deux le matin et un l'après-midi. Cette journée a aussi donné lieu à beaucoup d'échanges lors de la pause du matin et du repas de midi.

L'expérience fut positive et nous avons donc décidé de réitérer la collaboration avec l'accueil familial de jour de la Veveyse et de la Glâne pour la prochaine formation continue en novembre 2024.

Dans l'ensemble, l'année 2023 a été rythmée par le travail administratif : répondre quotidiennement aux requêtes des accueillantes et des parents, organiser les dépannages, traiter les nouvelles demandes

de placement, les mettre en place, assurer leur suivi et entrer les données sur notre plateforme informatique.

Nous avons effectué les visites annuelles chez les accueillantes qui nous ont fait part de leurs préoccupations. Nous avons reçu plusieurs demandes d'augmentation de salaire. En effet, la hausse des coûts de l'électricité et de l'alimentation a eu une incidence sur le budget des accueillantes. Ces préoccupations ont été relayées aux membres du comité de l'association.

Le recrutement de nouvelles accueillantes en milieu familial connaît quelques difficultés. A ce jour, il nous manque des accueillantes dans tous les villages et lorsqu'une accueillante stoppe son activité, elle n'est malheureusement pas toujours remplacée.

Actuellement, nous répondons encore à la demande et n'avons pas de liste d'attente mais jusqu'à quand ? Nous sommes toujours autant sollicitées mais nous travaillons avec de moins en moins d'accueillantes. Nous espérons que nous arriverons encore à permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle en leur offrant une solution de garde.

En septembre 2023, nous avons organisé un souper au restaurant réunissant les accueillantes, le comité et les coordinatrices. Nous avons profité de ce moment pour féliciter les accueillantes qui avaient terminé leur formation de base. Cette soirée était aussi une façon de dire merci à ces dames qui font preuve de disponibilité et de souplesse tout au long de l'année.

Et pour Noël, ma collègue et moi avons déposé un petit cadeau dans chaque boîte aux lettres des accueillantes. Nous leur avons offert un sac en toile avec le logo de l'accueil familial de la Basse-Broye dans lequel se trouvait le livre de cuisine élaboré avec leurs recettes et une spatule en bois.

Je profite d'avoir la parole ce soir pour remercier à nouveau nos accueillantes pour leur travail et leur précieuse collaboration.

*Emmanuelle Heimann
coordinatrice*

c) Rapport de la garderie, Mme Valérie Celato

Mesdames et Messieurs,

Voici un petit aperçu des activités qui se sont déroulées à la garderie durant l'année 2023.

Dès la rentrée de janvier, nous avons décoré la salle pour Carnaval et fabriqué des chapeaux de guignol. L'ambiance était à la fête avec de la musique, des ballons et serpentins, ainsi que notre traditionnelle semaine crêpes, durant laquelle les enfants ont pu venir déguisés.

Ce début d'année a également été marqué par la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques et, arrivé à Pâques, et juste après, à la Fête des Mères, nous avons pris conscience que les activités qui nécessitent un timing bien précis, n'étaient plus adaptées aux situations que nous rencontrons fréquemment depuis quelques temps.

En effet, de plus en plus d'enfants arrivent à la garderie avec des difficultés de langages, cognitives, relationnelles et de retards de développement. Ces enfants sont en général suivis à la maison par le SEI, qui collabore ensuite avec nous afin d'observer le comportement de l'enfant en dehors de la maison.

On constate que ces soucis sont le plus souvent dus à une utilisation excessive des écrans et la sous-stimulation qui en découlent : beaucoup moins d'interactions avec l'adulte et d'autres enfants, absence de jeux, de livres, d'activités créatrices, etc.

Fort de ce constat et avec les conseils de Mme Künzli, du SEJ, nous avons repensé notre façon d'aborder la préparation de ces fêtes et avons revu nos ambitions à la baisse afin d'avoir une marge de manœuvre, beaucoup moins de stress et de l'apaisement pour tout le monde !

Dans le même esprit, nous avons de moins en moins de bricolages dirigés et avons opté pour des créations libres quotidiennes qui fonctionnent extrêmement bien. Les enfants ont tous les jours à disposition : papier, carton, colle, bois, paillettes, peinture, perles, crayons, néocolors, etc. A l'instar des coins de jeux symboliques, ils peuvent s'y rendre sans que cela nécessite une intervention de l'adulte. Ces modifications et cette philosophie de travail ont apporté beaucoup d'apaisement et ont favorisé de manière significative l'autonomie des enfants.

Avant les vacances, nous nous sommes rendus au Papilliorama pour notre sortie d'été. Nous avons pris le train à Domdidier avec des enfants motivés qui se réjouissaient de jouer aux aventuriers. Vous vous souvenez tous de la journée la plus caniculaire de l'été passé ? Eh bien, c'est celle que nous avons choisie pour aller visiter ces serres tropicales. On était bien dans l'ambiance et après avoir perdu dix litres d'eau chacun, nous avons apprécié la relative fraîcheur des arbres pour se désaltérer et manger une bonne glace.

Le retour fût chaotique car notre train a été annulé et nous avons donc manqué notre correspondance. Les enfants étaient fatigués et s'endormaient dans nos bras en nous tenant bon chaud ! Deux bus et un train plus tard, nous étions de retour à Domdidier, fatigués mais heureux de notre visite.

Dès la rentrée, nous avons accueilli en douceur les nouveaux enfants, qui ont pu faire connaissance avec les habitués. Cette rentrée fût harmonieuse et nous avons assez rapidement eu des groupes soudés avec lesquels nous avons traversé les différents temps forts de cette deuxième partie d'année : les cuchaules de la Bénichon, les déguisements et les décors effrayants d'Halloween et enfin les préparatifs de la Fête de Noël.

La fête s'est déroulée dans la salle Oncieux, transformée en grotte du Père Noël. C'est Noah Gerber qui a endossé avec brio le rôle cette année et nous le remercions chaleureusement. Les enfants ont bien chanté et ont tous reçu un petit cadeau du Père Noël. La journée s'est poursuivie avec un bon goûter et un très bon moment de partage et de bonne humeur. Un grand merci aux parents pour toutes les bonnes choses qu'ils ont apportées, ainsi que pour leur présence et la confiance qu'ils nous témoignent tout au long de l'année !

Et pour conclure et comme nous sommes conscientes de la chance d'avoir le travail que nous avons, nous tenons à remercier l'Association et plus particulièrement Anne-Pascale et Laurence pour leur soutien et notre excellente collaboration, ainsi que la commune de Saint-Aubin, qui nous met à disposition des locaux magnifiques et le matériel et les commodités qui vont avec !

Merci de votre attention.

*Pour la garderie Les P'tits Pruneaux
Valérie Celato
Responsable*

Les différents rapports sont ensuite mis en discussion.

Ceci étant fait, il est passé à l'approbation des trois rapports qui sont approuvés à main levée à la majorité des personnes présentes.

Mme la présidente remercie Laurence, Emmanuelle et Valérie pour leur rapport.

4. Comptes 2023

La comptabilité de notre association est assurée par Mme Laurence Baliacas. Elle est appuyée dans cette tâche par Mme Corinne Bosson, de CB Fiduciaire Sàrl à Vuarmarens.

La parole est passée à Mme Laurence Baliacas pour la lecture des comptes.

En marges des comptes 2023, Mme Laurence Baliacas donne quelques chiffres reflétant les résultats des activités de l'année 2023, soit

- Nombre total d'heures réalisées, tous âges confondus : 156'637 h. (156'225 h. en 2022 = stable)
- Nombre d'accueillantes : 39 (42 en 2022)
- Nombre total d'enfants accueillis : 321 (314 en 2022)

a) lecture des comptes

La lecture des comptes 2023 débute par le chapitre des accueillantes en milieu familial qui concerne toutes nos communes partenaires.

Accueillantes en milieu familial

Les différents postes de charges et de produits sont passés les uns après les autres, débouchant sur le résultat suivant pour l'exercice 2023 :

- **Total des charges** : Fr 1'629'428.15
- **Total des produits** : Fr 1'747'088.33
- **Bénéfice** : Fr 117'660.18.

Garderie

La lecture des comptes 2023 se poursuit avec les comptes de la garderie dont il est rappelé que seules les communes de Delley-Portalban, Gletterens, St-Aubin et Vallon sont membres. Les comptes sont équilibrés étant donné que les communes partenaires couvrent l'excédent de charges. De ce fait, le résultat pour l'exercice 2023 est le suivant :

- **Total des charges** : Fr 121'219.50
- **Total des produits** : Fr 121'219.50
- **Bénéfice/perte** : Fr 0.00.

Bilan

Un seul bilan est établi pour les deux entités et se présente de la manière suivante :

- **Actif** : Fr 370'176.45
- **Passif** : Fr 252'516.27
- **Bénéfice reporté** : Fr 117'660.18
- **Capital au 31.12.2023** : Fr 241'891.40.

La parole est ensuite passée à M. Fabrice Currat, conseiller communal à Belmont-Broye, qui a vérifié les comptes 2023 le 3 mai 2024 avec M. Jonathan Monney, pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

b) rapport des vérificateurs

Rapport des vérificateurs des comptes 2023 :

En date du 3 mai 2024, les vérificateurs des comptes ont procédé à la vérification des comptes de l'Association « Les P'tits Pruneaux » pour l'exercice 2023, allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les pièces justificatives ainsi que les soldes de la caisse et du compte-courant bancaire ont été contrôlés ; ils correspondent aux avis de situation.

Nous remercions la secrétaire, Mme Laurence Baliacas, pour son travail et la tenue de la comptabilité ainsi que Mme Anne-Pascale Collaud, présidente, pour les explications données sur le fonctionnement de l'Association.

Par conséquent, nous demandons à l'assemblée de l'Association d'approuver les comptes 2023 tels que présentés et d'en donner décharge à la secrétaire et au comité de l'association.

Les vérificateurs des comptes : Fabrice Currat Jonathan Monney

Au terme de cette lecture, la parole est passée à l'assemblée pour ces questions.

Personne n'ayant de question ou de remarque, l'assemblée se poursuit avec le point suivant :

c) approbation des comptes

Mme Anne-Pascale Collaud propose d'approuver les comptes 2023 des accueillantes en milieu familial ainsi que ceux de la garderie par main levée. L'ensemble des comptes 2023 sont approuvés à la majorité des membres présents dans l'assemblée.

5. Budgets 2024

a) présentation des budgets 2024

Il est ensuite fait lecture des budgets 2024 pour les accueillantes en milieu familial ainsi que pour la garderie par Mme Laurence Baliacas.

Accueillantes :

- **Total des charges** : Fr 1'667'820.00
- **Total des produits** : Fr 1'708'220.00
- **Bénéfice estimé** : Fr 40'400.00.

Garderie

Pour la garderie, les communes partenaires absorbent l'excédent de charges.

- **Total des charges** : Fr 126'300.00
- **Total des produits** : Fr 76'200.00
- **Excédent de charges couvert par les communes estimé à** : Fr 50'100.00

L'assemblée n'ayant pas de question, il est passé au point suivant :

b) approbation des budgets 2024

Mme la présidente propose d'accepter les budgets 2024 tels que présentés par main levée.

Les budgets 2024 sont approuvés à la majorité des personnes présentes dans l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à l'assemblée pour sa confiance.

6. Statuts

Nous proposons la modification des articles 4 et 14 de nos statuts.

L'article 4 réfère à la qualité de membre. Afin de répondre aux recommandations légales qui nous ont été rappelées par le Service de l'enfance et de la jeunesse lors de la visite de surveillance, nous précisons que le personnel ne peut pas être membre de l'association.

L'article 14 fait mention des vérificateurs de comptes. Aux vues de l'ampleur prise par notre association, le comité propose de renoncer à la nomination de vérificateurs de compte et souhaite nommer, à l'avenir un organe de révision. L'organe de révision sera nommé par l'assemblée pour une durée de 3 ans. Par analogie, l'article 7 c) des statuts sera modifié en conséquence, soit les « vérificateurs des comptes » sont remplacés par « l'organe de révision ».

La parole est passée à l'assemblée pour ses questions.

Aucune question n'étant posée, il est passé à l'approbation de la nouvelle version des statuts telle que proposée. La version 2024 des statuts est acceptée à l'unanimité des personnes présentes dans l'assemblée.

7. Organe de révision

En conformité avec le nouvel article 14 de nos statuts, le comité propose la société FiduConsult à Fribourg en qualité d'organe de révision pour une durée de 3 ans dès l'exercice 2024.

Selon l'offre du 13 mai 2024, la société FiduConsult propose d'exercer ce mandat pour un montant de Fr 2'000.00 (HTVA).

La parole est ensuite passée à l'assemblée pour ces éventuelles questions. Ceci n'étant pas le cas, il est passé au vote relatif à l'acceptation de l'organe de contrôle proposé.

Mme la présidente propose que celles et ceux qui acceptent de confier le mandat d'organe de révision à la société FiduConsult à Fribourg le fasse par main-levée.

A l'unanimité des personnes présentes, la société FiduConsult à Fribourg est nommée en qualité d'organe de révision.

8. Divers et remarques

• Jubilés

Une fois n'étant pas coutume, Mme la présidente annonce le personnel jubilaire pour les années 2023 et 2024, soit :

2023	2024
Baliacas Laurence – 15 ans	Da Costa Ferreira Angelica – 10 ans
Biondo Liza – 15 ans	Dos Santos Vilas Boas Marcia – 5 ans
Carqueijeiro Elisabete – 10 ans	Jungo Sirilak – 5 ans
Celato Valérie – 16 ans	Miletto Fanny – 10 ans
Da Conceição Ana - 5 ans	Pochon Valérie – 5 ans
Häni Françoise – 15 ans	
Pasquier Emilie – 5 ans	
Pillonel Janine – 10 ans	
Trachsel Justine – 5 ans	

Les collaboratrices seront récompensées lors de la prochaine rencontre du personnel.

Le comité n'ayant pas d'autres divers ou remarques, la parole est passée à l'assemblée.

M. Thierry Billieux, commune de Vallon, demande si au niveau de la LPP les AMF sont bien couvertes ou au minimum ? Mme la présidente lui répond que, historiquement, on n'arrivait pas à les assurer en LPP, seule la caisse supplétive acceptait de les prendre en charge. Ces dernières années, nous avons demandé deux fois à une compagnie d'assurance un examen pour une prise en charge qui finalement

n'a pas répondu. Aujourd'hui, une analyse de notre portefeuille total d'assurances ainsi que de la LPP est en cours.

L'assemblée ne demandant plus la parole, Mme Anne-Pascale Collaud remercie chacun pour sa présence et sa participation. Elle réitère ses remerciements à la commune de Gletterens pour son accueil et passe la parole à son représentant, M. Didier Cuany, conseiller communal. Il remercie les AMF, le comité et la Paroisse qui a prêté la salle.

L'assemblée est ainsi close à 20 h 14 par Mme Anne-Pascale Collaud qui invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié offert par l'association.

Pour l'association « Les P'tits Pruneaux »



Anne-Pascale Collaud
Présidente



Laurence Baliacas
Secrétaire